



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 26 Octobre 2011

Date de la convocation 11 Octobre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes CANET
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle,</p> <p>BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,</p> <p>CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,</p> <p>CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,</p> <p>CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne,</p> <p>CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme CAZALET Claude, Mme MILAN Andrée, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador,</p> <p>FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane</p> <p>LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard,</p> <p>LIAUSSON : M.BETZ Bruno,</p> <p>LIEURAN CABRIERES : M.BERNARD Jacques,</p> <p>MERIFONS : M.OLLIER Pierre,</p> <p>MOUREZE : M.NAVAS Gabriel,</p> <p>NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard,</p> <p>OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,</p> <p>PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard,</p> <p>PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël,</p> <p>SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,</p> <p>USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,</p> <p>VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald,</p> <p>VILLENEUVETTE : M.ORMIERES Jean-Louis.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François, M.DIDLET Serge à M.GARROFE Gilbert, Mme PUJOL MONNIER Chantal à M.BERNARD Jacques, M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Gérald,</p>

Objet : Convention de mise à disposition de Monsieur Jean Luc TORCHIN avec la Commune de CANET.

Monsieur GAIRAUD informe les membres du conseil communautaire que la commune de Canet et le corps enseignant de l'école de Canet ont fait part de leur souhait de pouvoir bénéficier de l'intervention d'un formateur d'élèves au sein de leur établissement scolaire.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20111109-2011-10-26-04-DE
Date de signature : 18/11/2011
Date de réception : 21/11/2011

Il précise que dans le cadre du développement de l'action de médiation scolaire conduite par le CISPD au sein de la Communauté de Communes, il est proposé aux membres du conseil communautaire d'approuver une convention avec la commune de Canet pour la mise à disposition à la Communauté de Communes du Clermontais de Monsieur Jean Luc TORCHIN.

Monsieur GAIRAUD ajoute que le temps de travail de Jean Luc TORCHIN s'effectuera à hauteur de 60 heures durant la période du 03 Novembre 2011 au 5 Juillet 2012.

Monsieur Jean Luc TORCHIN interviendra en qualité de formateur d'élèves à la médiation scolaire.

Le montant de la rémunération et des charges salariales correspondant à ce volume horaire, sera remboursé par la Communauté de Communes à la Commune de Canet, sur présentation d'un titre de recettes trimestriel.

Cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 19 octobre 2011.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur GAIRAUD et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

ADOpte la convention à intervenir entre la Communauté de Communes du Clermontais et la commune et la commune de Canet pour la mise à disposition à la Communauté de Communes du Clermontais de Monsieur Jean-Luc TORCHIN, telle que présentée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.